

que n'aveuglent point l'esprit de parti et les passions sectaires ne verra dans notre conduite un acte d'insubordination ou de révolte ; mais uniquement l'accomplissement de ce que nous considérons comme notre devoir.

C'est une douloureuse résolution que nous sommes contraints de prendre. Toutes les œuvres auxquelles nous avons voué notre vie sont menacées de destruction. A une heure où l'avenir nous apparaît bien sombre, c'est notre plus grand regret de ne plus pouvoir travailler au bien de la France et de voir même compromises dans les missions des œuvres qui n'étaient pas sans honneur et sans utilité pour elle. Cependant, nous le déclarons, nous n'avons aucune amertume dans l'âme contre ceux qui nous condamnent. Nous n'oublions pas que nous sommes les disciples de Celui qui a dit : « Priez pour ceux qui vous persécutent. » Daigne la main miséricordieuse de Dieu arrêter la France sur la pente fatale où on l'entraîne, c'est notre prière la plus ardente.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de notre profond respect.

M.-G. LABROSSE, S. J., *Provincial de Paris* ;

M. BOUILLON, S. J., *Provincial de Lyon* ;

R. DE SCORRAILLE, S. J., *Provincial de Toulouse* ;

E. PEULTIER, S. J., *Provincial de Champagne*.

Paris, 1er octobre 1901.

Le Congrès de Springfield

Nous avons eu l'occasion de causer de ce Congrès avec l'un de nos amis, curé dans la Nouvelle-Angleterre et qui avait assisté à tous les débats de cette importante assemblée. Il était enchanté de la manière dont on avait traité tous les sujets inscrits au programme, et espérait fermement que nos compatriotes émigrés retireraient de grands profits de cette réunion. Cette opinion de notre ami est celle que nous avons vu exprimée par toute la presse catholique du Canada et des Etats-Unis.

D'autre part, dans la *Review* du 17 octobre, M. Preuss, après avoir résumé les résolutions adoptées au Congrès et reproduites